



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

unicef 
pour chaque enfant



APPEL À CANDIDATURES DES JEUNES DÉLÉGUÉS DU BÉNIN

COP30
BRASIL
AMAZÔNIA
BELÉM 2025



Critères d'éligibilité

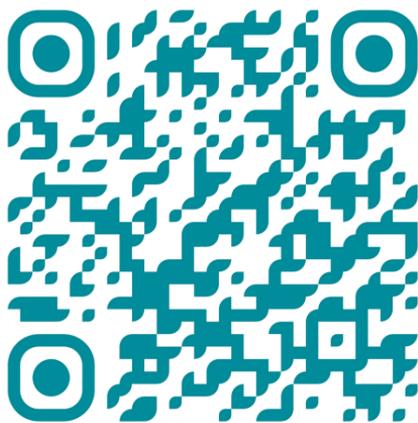
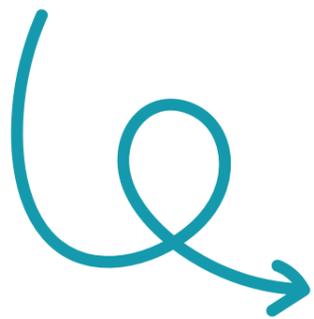
- Être de nationalité béninoise et résider au Bénin
- Être âgé de 18 à 30 ans au 31 décembre 2025
- Avoir un passeport valide jusqu'au 31/05/26 au moins
- Être engagé sur les questions climatiques et/ou environnementales
- Avoir des connaissances sur les négociations des dernières COP
- Être disponible du 10 au 21 novembre 2025 pour prendre part à la COP 30 à Belém



Processus de sélection



Etape 1 : Via formulaire en ligne - les candidatures sont ouvertes du 09 au 18 juillet 2025 à 23h59

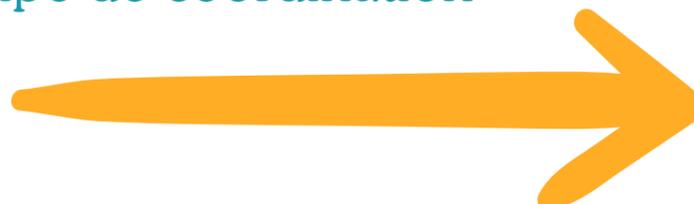


Etape 2 : Les 10 premiers candidats retenus à l'issue de la première étape seront convoqués pour un entretien individuel devant le jury de sélection le **vendredi 13 août 2025**



Engagements des lauréats

- Prendre part à toutes les sessions préparatoires
- Se rendre à Belém et être de retour aux dates prévues par le MCVT
- Prendre part à toutes les réunions de la délégation béninoise
- Prendre part aux négociations et rendre compte à l'équipe de coordination tous les deux jours
- Animer des événements parallèles
- Produire un rapport provisoire après une semaine à la COP et le rapport définitif dans les 24 heures après le retour au Bénin
- Faire la restitution de sa participation au Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du développement durable
- Organiser des sessions de restitution à destination des jeunes et initier des actions post cop sous la supervision du Ministère, de l'UNICEF et de l'équipe de coordination



Phase de préparation

1- L'accréditation à la COP 30

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'une prise en charge pour leur participation à la COP et seront accrédités par le Point Focal de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

2- La demande de Visa

La demande de Visa est gratuite pour les participants à la COP 30. La demande est soumise via le portail électronique officiel des visas ou les représentations diplomatiques et consulaires du Brésil à l'étranger. La procédure à suivre par la délégation béninoise sera communiquée en temps opportun.

3- Avant le départ

Les jeunes délégués doivent élaborer leur agenda et préparer leurs différentes interventions sous la responsabilité du chef de délégation et du coordonnateur.



RENSEIGNEMENTS :

+229 01 97 60 82 19

+229 01 96 14 28 62

Secrétariat MCVT



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

unicef 
pour chaque enfant



Bonne chance !